

D'après l'avis du conseil, je n'ai pas hésité à provoquer contre cet officier du commissariat la plus grave des peines disciplinaires, et, par un décret de M. le Président de la République, en date du 10 décembre 1851, rendu sur mon rapport, M. Arnoux a été mis en réforme par mesure de discipline.

Recevez, etc.

Le Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies,  
Signé : THÉODORE DUCOS.

---

#### ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OcéANIE.

---

*Note comprenant les mouvements et mutations qui sont survenus pendant le mois de juin 1852 parmi les officiers du service colonial.*

MM. Bonard, capitaine de vaisseau, Commissaire de la République, cessé ses services à terre le 16 juin 1852.

Page, capitaine de vaisseau, chef de division, commandant la division navale de l'Océanie, prend les fonctions de Commissaire de la République près les Iles de la Société, à compter du 16 juin 1852.

Vrénère, aide-commissaire, secrétaire archiviste, même mouvement.

Jury, capitaine en 1<sup>er</sup> d'artillerie de marine, directeur, cesse d'être chargé de la direction d'artillerie le 17 juin, pour embarquer sur la *Thisbé* le 23 juin et effectuer son retour en France.

Chasseloup de Chatillon, lieutenant en 1<sup>er</sup> d'artillerie, embarqué le 23 juin.

Duran, lieutenant en 1<sup>er</sup> d'artillerie, embarqué le 23 juin.

Le Brigant, capitaine en 1<sup>er</sup> d'artillerie de marine, débarqué du *Phoque* le 17 juin, chargé de la direction dudit jour.

Bureau, lieutenant en 1<sup>er</sup> d'artillerie, débarqué du *Phoque*.

Notkiewicz, lieutenant en second, débarqué du *Phoque*.

Loubère, lieutenant d'infanterie de marine, officier d'ordonnance du Commissaire de la République, chargé du bureau indigène, cesse ses services à terre pour effectuer son retour en France sur la corvette la *Thisbé* le 23 juin.

Vallès, sous-lieutenant d'infanterie, chargé du bureau indigène le 23 juin